

Résumé

En décembre 2010, Development Gateway (DG) a organisé son troisième « atelier des meilleures pratiques PGA » pour réunir les pays utilisant la Plateforme de la Gestion de l'Aide (PGA). Les représentants de **14 pays ayant mis en place la PGA** (le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Guinée-Bissau, la République d'Haïti, le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Niger, le Sénégal, le Sud Soudan et la Tanzanie) et un observateur (l'Afrique du Sud) ont participé à l'atelier.



Cet atelier, qui s'est tenu à Nairobi, au Kenya, a été le troisième d'une série d'ateliers annuels pour les pays ayant mis en place la PGA. L'objectif de ces ateliers est de promouvoir **l'échange de bonnes pratiques ainsi que les leçons apprises dans la gestion de l'information sur l'aide grâce à l'utilisation de la PGA**; de discuter des principaux enjeux et défis dans la gestion de l'information et la coordination de l'aide; de favoriser les partenariats entre les pays ayant mis en place la PGA et de collecter les suggestions des utilisateurs et qui permettront par la suite de renforcer l'outil ainsi que le programme PGA.

L'atelier a été conçu autour d'une série de discussions thématiques et des présentations des différents pays sur les questions-clés liées à l'information sur l'aide, la coordination de l'aide et l'utilisation de la PGA. Ce rapport résume les conclusions et résultats de l'atelier.

Au cours de la séance d'introduction, M. Jean-Louis Sarbib, Directeur Général de Development Gateway, a fait allusion au **nombre croissant de pays participant à l'atelier annuel de la PGA qui est passé de sept pays en 2008 à douze en 2009 et à quatorze en 2010**. M. Sarbib a également souligné l'importance de mettre l'accent sur les résultats de développement lorsqu'on aborde les enjeux liés à l'information sur l'aide et a réitéré l'engagement de Development Gateway à fournir des outils qui aident les professionnels de l'aide à mieux exécuter leur travail.

I. La collecte et l'entrée de données: centralisée ou décentralisée?

Cette séance sur "la Collecte centralisée ou décentralisée des données" comprenait des présentations du Burkina Faso, du Malawi et de la Tanzanie. Chaque pays a défini un processus de collecte de données spécifique et a souligné les avantages et les défis liés spécifiquement à leurs méthodes.

Le Burkina Faso a tout d'abord rappelé ses principaux accomplissements avec la PGA. Aujourd'hui, le système comprend plus de 1400 projets couvrant la période 2000-2010, apportant ainsi une vision sur 10 ans de l'assistance au développement dans le pays. Les rapports annuels sur l'aide (appelés "Rapports sur la coopération au développement") de 2007, 2008 et 2009 ont été produits par le gouvernement avec l'utilisation de la PGA et sont accessibles en ligne au lien suivant: <http://www.dgcoop.gov.bf/rapports/rapport-sur-la-cooperation-au-developpement.html>. La PGA est gérée entièrement par le gouvernement, tandis que le système du serveur et l'accès à la plateforme sont gérés par plusieurs départements du gouvernement.

Le Burkina Faso a ensuite décrit les avantages du processus d'entrée de données centralisé. Ces avantages comprennent le renforcement du leadership et de l'appropriation du gouvernement de l'information sur l'aide; le fait que les données soient considérées comme étant plus fiables (puisque la collecte et l'entrée de données sont gérées par un seul département du gouvernement); l'amélioration de la qualité des données entrées et l'harmonisation de la terminologie de l'aide. Les limites du processus centralisé de l'entrée de données

comprennent le fait qu'il existe moins d'informations sur les aspects de la gestion directe des projets (c'est-à-dire les objectifs du projet, la classification sectorielle appropriée et le champ d'intervention) ainsi que le fait que les donateurs puissent envoyer l'information sur leurs projets plus tard que dans un cadre décentralisé.

Le Malawi a ensuite décrit sa transition d'une collecte de données centralisée à une collecte de données décentralisée. Le Ministère des finances du Malawi envisage de donner à ses partenaires au développement la capacité d'entrer et d'extraire des données de la PGA. Ce nouveau processus permettra aux partenaires au développement d'accéder directement aux données récentes sur les activités des donateurs au Malawi, aidant ainsi à améliorer la planification sectorielle et à promouvoir l'harmonisation et la collaboration entre donateurs. Les donateurs auront également accès aux données nécessaires à l'analyse de leur propre politique d'aide, contribuant à un débat plus instructif sur l'efficacité de l'acheminement de l'aide au Malawi.

L'accessibilité des Partenaires au développement à la PGA permettra au personnel du gouvernement de mettre l'accent sur l'analyse des programmes des donateurs, l'amélioration de la qualité de l'entrée de données et le renforcement de la ponctualité et la consistance des rapports des donateurs.

Le gouvernement du Malawi a également rappelé les principaux objectifs de la mise en œuvre de la PGA. Ces objectifs comprennent entre autres le renforcement de la transparence et de la responsabilisation par l'extension de l'accès à la PGA ; l'utilisation d'outils de cartographie de l'aide pour promouvoir une division du travail plus efficace par secteur et entre partenaires au développement; l'alignement de l'aide avec les OMD ; améliorer la confiance des donateurs dans les systèmes nationaux et favoriser l'appropriation et le leadership gouvernemental sur son processus de développement. Les rapports annuels et trimestriels-clés sont maintenant produits régulièrement et peuvent être consultés en version imprimée et sur le site web du Ministère des finances (www.finance.gov.mw).

Le gouvernement du Malawi, fait cependant toujours face à plusieurs défis. En particulier, des fichiers Excel sont toujours utilisés pour recueillir les données avant qu'elles ne soient transférées dans la PGA et chaque mois, le gouvernement doit préparer 28 feuilles de calcul différentes. Certains donateurs peuvent donner leurs informations en retard ou ne pas les donner du tout, nuisant ainsi à la qualité de la gestion fiscale du gouvernement du Malawi, et affectant l'exhaustivité du budget.

Madagascar a présenté un autre modèle de gestion de l'information : l'entrée de données décentralisée à travers les espaces de travail de la PGA. Le Gouvernement de Madagascar a assigné des espaces de travail à la GTZ, la KFW, USAID, le PNUD, et la BAD et aux ministères sectoriels dans le but pour ces derniers de pouvoir modifier l'information sur l'aide. Dans ces espaces de travail, les Partenaires au développement peuvent visualiser l'information sur des projets spécifiques, produire des rapports sur l'aide et modifier une partie des données (dans la partie financière) de leur propre portefeuille. Les Partenaires au développement, les ministères sectoriels, les autorités régionales et les universités peuvent également utiliser l'espace de travail « Analyse des données » afin de créer des tableaux de statistiques et des rapports sur l'aide. Grâce à ces espaces de travail, le Ministère des finances peut maintenant identifier les projets d'aide qui sont hors budget et les enregistrer dans la Loi de finances (Budget de l'état). Le Ministère des finances peut également faire le suivi de l'exécution du budget sur une base trimestrielle.

Lors de la séance de Questions/Réponses qui a suivi les présentations, le Burundi a indiqué qu'ils utilisent à la fois l'entrée centralisée et décentralisée des données. Plusieurs représentants ont fait des suggestions sur la meilleure façon d'inciter les donateurs à fournir des données, et comment gérer divers calendriers fiscaux.

II. Plans de gestion de données

Afin d'assurer la pérennité d'un système de gestion de l'aide et afin qu'il produise des résultats, il est nécessaire d'organiser et d'institutionnaliser les procédés entourant le système. Ces procédés sont répertoriés sous le nom de Plan de gestion de données (PGD).

Lors de cette session, Development Gateway a présenté la définition, l'utilité et le contenu d'un PGD. Le PGD est **un document clé détaillant les rôles et responsabilités de tous les acteurs dans la collecte, l'entrée, la validation et la dissémination de l'information sur l'aide.** Le PGD, souvent désigné comme "note d'orientation" ou "Manuel opérationnel de la PGA", doit être discuté et approuvé par tous les acteurs concernés. Il ne s'agit ni d'une Stratégie d'Assistance Conjointe, ni d'une Politique de l'aide, mais d'une description des « règles du jeu » dans la gestion de l'information sur l'aide, particulièrement en ce qui concerne le système PGA.

Le PGD clarifie les rôles des acteurs impliqués dans la gestion de l'information sur l'aide. Le document décrit qui est responsable de fournir quelle information, à quel moment de l'année et détermine qui est en charge de la collecte, l'entrée, la validation et la dissémination de l'information. Le document met également en exergue les définitions et hypothèses clés du système, un calendrier détaillé ainsi que des procédures pour fournir l'information sur l'aide. Le PGD est utile aux



Partenaires au développement de plusieurs manières : il réduit le nombre de demandes d'information faites auprès des donateurs par le gouvernement du pays hôte, aide les Partenaires au développement à répondre aux requêtes de leur siège et clarifie la division du travail entre les Partenaires au développement eux-mêmes. En accord avec les principes de la Déclaration de Paris, la production d'un PGD illustre l'engagement des acteurs du développement à s'orienter vers une plus grande transparence de l'aide.

III. La Gestion des autorisations dans la PGA

Lors de cette session, Development Gateway a effectué une présentation sur la gestion de données et des autorisations dans le système PGA. Le personnel de DG a utilisé la présentation pour expliquer les différents concepts-clés liés aux autorisations (par exemple la notion d'« autorisations basées sur les rôles » à travers lesquelles des droits personnalisés sont conférés aux utilisateurs d'une organisation spécifique pour lire/modifier/valider des projets selon leur rôle dans le flux de l'information sur l'aide) et les conditions préalables pour mettre en place un système d'autorisations.

Le système des autorisations a de nombreux avantages. Notamment, il facilite la décentralisation de l'entrée des données, assigne des responsabilités à tous les acteurs d'un projet, améliore la qualité des données, réduit la charge de travail des personnes en charge de l'entrée des données au sein du gouvernement, réduit les frais généraux liés à la collecte des données et renforce la coordination de projets et la confiance entre les parties prenantes. Les autorisations permettent aux administrateurs de simplifier et de sécuriser les données de la PGA, et de rendre les acteurs de l'aide, y compris les donateurs, plus responsables par rapport aux données qu'ils fournissent. Le système assure que seuls les utilisateurs avec l'information la plus exacte soient en capacité de modifier les détails des projets.

Lors de cette session, DG a également décrit les conditions préalables pour mettre en place les autorisations ; par exemple, le procédé de la gestion de données doit être finalisé et les responsabilités des parties prenantes doivent être entièrement définies. Le gouvernement est responsable de mener ce processus, et doit définir minutieusement

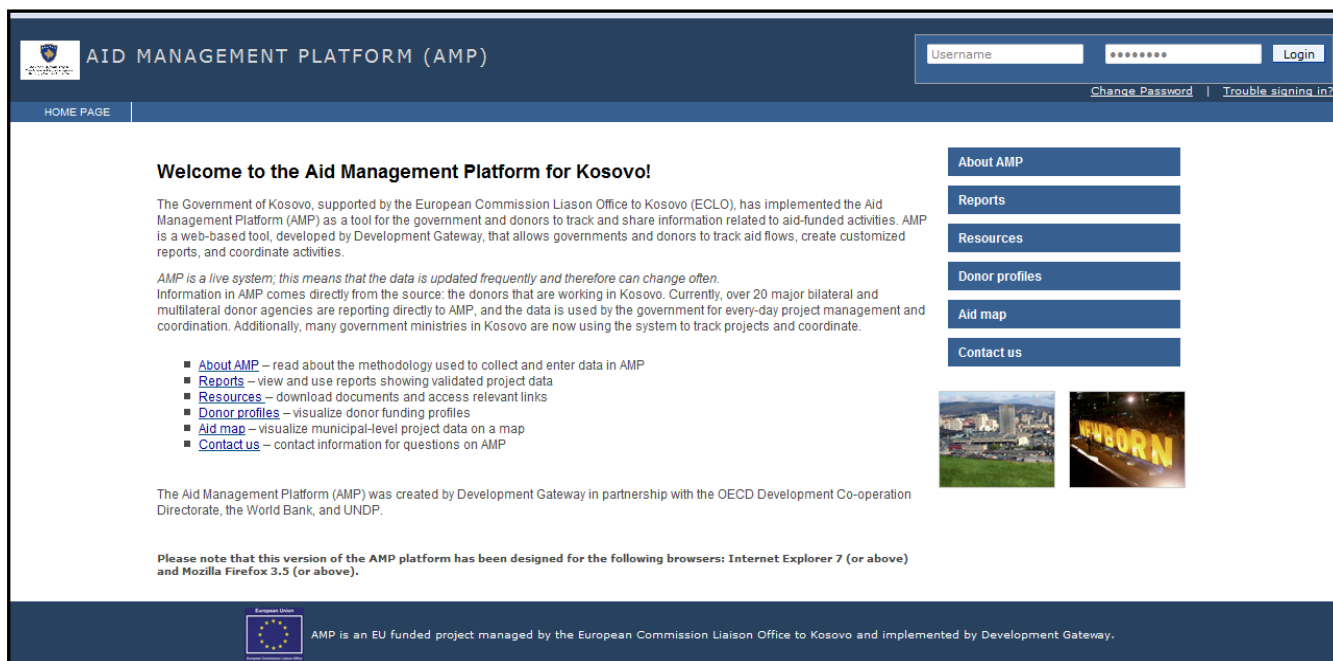
les rôles et responsabilités de tous les acteurs concernés. Lors de la séance de Questions/Réponses qui a suivi la présentation, le personnel de DG a évoqué qu'il est difficile de mettre place les autorisations dans des contextes d'urgence et que le Plan de gestion de données (PGD) doit être finalisé avant que le système d'autorisations ne puisse être mis en œuvre.

IV. Visualisation publique

Les pays ayant mis en place la PGA ont l'option de publier sur internet l'information rassemblée et produite par la PGA. Lors de cette session, Development Gateway a présenté les avantages de la publication des données de la PGA en utilisant l'exemple du Kosovo.

L'une des principales raisons qui motive la publication d'informations sur l'aide est l'amélioration de la transparence des flux d'aide. Sur un site dédié de "Visualisation publique", n'importe quel citoyen peut visualiser l'information sur l'aide (c'est à dire les informations sur les engagements, décaissements/versements et les activités de projet) organisée de plusieurs façons (par secteur, par localisation géographique, par ODM, etc.). Cette transparence devrait encourager les acteurs de l'aide à fournir des données précises et se tenir pour responsable de l'information qu'ils produisent.

Aujourd'hui, de nombreux gouvernements publient des rapports sur l'APD sur une base trimestrielle ou annuelle. Rendre les données publiques via la PGA a plusieurs avantages par rapports à des documents imprimés : les données sont interactives (les utilisateurs peuvent approfondir leurs rapports, tableaux/graphiques, cartes de l'aide et peuvent extraire l'ensemble des rapports), les données sont mises à jour automatiquement et sont donc plus régulièrement mises à jour, et elles peuvent être présentées sous plusieurs formats visuels et conviviaux, y compris des graphiques, des tableaux, et des cartes.



Capture d'écran de la plateforme de Visualisation publique de la PGA du Kosovo, accessible sur <https://www.amp-mei.net/>.

Lors de cette séance, les présentateurs ont défini les étapes-clés pour rendre la PGA publique, telles que les étapes de préparations technique et logistique nécessaires avant un lancement officiel. Le Kosovo a lancé la PGA en Octobre 2010 et qui fait partie d'un programme étalé sur plusieurs années et ce, avec le soutien de la Commission

Européenne et cette séance a servi à décrire leur expérience et les leçons apprises lors du lancement. La Visualisation publique de la PGA du Kosovo est accessible sur <https://www.amp-mei.net/>.

V. L'Initiative Internationale pour la Transparence de l'aide (IITA)

Lors de cette session, une représentante du secrétariat de l'IITA a décrit les changements récents dans l'environnement de l'aide et a également expliqué comment la nouvelle initiative IITA peut aider la communauté internationale à résoudre des défis associés à la transparence de l'aide. Au cours des deux dernières années, l'IITA a collaboré avec les gouvernements donateurs et bénéficiaires, les organismes d'aide multilatérale, des organisations privées et des ONG afin de développer, élaborer et tester un langage standard pour les rapports de l'information sur l'aide. En juillet 2010, le comité de pilotage de l'IITA est arrivé à un consensus sur la conception et la mise en œuvre d'un standard et a accepté d'initier des pilotes en 2011. L'IITA essaie actuellement de définir et de s'accorder sur une structure de gouvernance et des accords de financement pour l'initiative après 2011.

La présentation se composait des éléments suivants :

- *Les raisons qui ont motivé la mise en place de cette initiative*, qui vise à promouvoir la notion de transparence et à fournir une réponse aux besoins des pays partenaires en matière d'information sur l'aide, tout en respectant les engagements de transparence définis dans le Programme d'Action d'Accra (PAA).
- *Les objectifs de l'IITA*, qui comprennent : l'élaboration de définitions communes et de procédures de reporting; la provision d'informations précises, de bonne qualité et actualisée pour les gouvernements, les parlementaires, la société civile, les médias et les citoyens; la publication d'informations juridiquement ouvertes (avec le moins d'obstacles possible pour leur accès et leur utilisation) et l'alignement de l'information sur l'aide avec les budgets nationaux des pays en développement.
- *Ce que l'IITA ne fera pas*: celle-ci ne dupliquera pas le travail du système de notification des pays créanciers (le système CRS du CAD de l'OCDE), ni de AidData en créant des définitions ou des classifications sectorielles parallèles.
- *Le standard de l'IITA se constitue de 4 parties différentes* : le périmètre de l'information, les définitions sur l'aide, la mise en œuvre, et le format électronique commun. Le but de l'IITA est d'avoir un standard commun de rapports sur l'aide, permettant de simplifier et d'harmoniser les efforts de reporting, et de réduire le temps consacré à cette fin au niveau des pays.

Lors de la session des Questions/Réponses qui a suivi la présentation, il a été clarifié que les exigences techniques spécifiques aux pays (par exemple les rapports mensuels vs les rapports trimestriels) devraient prévaloir sur les recommandations de l'IITA.

Les pays peuvent contribuer à l'IITA en instituant l'initiative officiellement (à ce jour, 19 pays l'ont fait), en sensibilisant à l'initiative au niveau national, ou par l'intégration de l'IITA dans les discussions politiques et techniques sur la transparence de l'aide. Les pays peuvent également exiger que les donateurs et autres acteurs du développement respectent leurs engagements envers la transparence de l'aide tels que définis dans le Programme d'Action d'Accra. Bien que l'IITA n'ait pas de mécanisme de sanction, l'exposition proposée aux signataires mettra la pression aux Partenaires au développement pour s'y conformer.

VI. Applications pratiques de visualisation et de la technologie mobile dans la gestion de l'aide : A quoi peuvent servir les données publiques ?

Lors de cette session, Development Gateway a invité l'organisation à but non lucratif Ushahidi (www.ushahidi.org) pour aborder la questions de l'intérêt croissant portée à la question du « crowdsourcing » en tant que méthode innovante pour la collecte et la gestion de l'information sur l'aide. Le « crowdsourcing » implique la collecte de l'information auprès de nombreuses parties prenantes (ou même auprès d'un public plus général) sous un format du genre Wiki au lieu de centraliser la création de contenu ou la collecte de données. Dans ce contexte, cela signifie fournir des outils de communication (téléphones portables, ordinateurs personnels, etc.) aux populations éloignées des centres de prise de décision pour leur permettre d'envoyer de l'information sur l'aide recueillie au niveau local. Les ONG locales, par exemple, pourraient utiliser la technologie de « crowdsourcing » pour envoyer des données relatives à la santé des populations dans les villages aux autorités nationales instantanément, permettant ainsi de répondre plus rapidement aux épidémies de maladies.

Conçue à la suite des élections controversées en 2007 au Kenya, la plateforme du logiciel d'Ushahidi facilite l'accès à plusieurs types d'information recueillie localement, et pouvant être utile pour les organismes gouvernementaux, les organisations à but non lucratif et les citoyens. L'information est envoyée à un serveur central par courrier électronique, en ligne, ou par téléphone. L'information est ensuite liée à des coordonnées géographiques précises en



utilisant des outils de géolocalisation, afin que les utilisateurs puissent visualiser des cartes localisant l'endroit d'où proviennent les données. La technologie Ushahidi est libre d'accès - elle peut être utilisée en dehors du site Web Ushahidi, peut être intégrée avec d'autres plateformes et personnalisée selon les préférences de l'utilisateur.

Au cours des trois dernières années, la plateforme Ushahidi a été utilisée pour faire le suivi des stocks médicaux au Kenya, au Malawi, en Ouganda et en Zambie, également pour faire le suivi des élections au Mexique, en Afghanistan, en Namibie, au Togo, au Soudan, au Burundi, au Liban, en Inde et au Kenya, ainsi que pour différents types d'agrégation de l'information en Haïti après le séisme.

VII. Utilisation de la PGA pour l'Enquête sur la Déclaration de Paris

Lors de cette session, le Burundi a présenté ses efforts d'utilisation de la PGA pour suivre les progrès dans l'accomplissement des principes de la Déclaration de Paris (DP) :

- *Indicateur 3* (Pourcentage des flux d'aide notifiés dans le budget national) : toutes les contributions ont été enregistrées dans le budget pour la BAD, le FIDA, l'OPEP et le FMI. Les autres donateurs, tels que la BM, l'UE et la Belgique ont également atteints de bons résultats.
- *Indicateur 5a* (Pourcentage des flux d'aide utilisant les 3 systèmes nationaux de gestion des finances publiques): l'analyse a souligné la réticence d'utiliser les procédures nationales de report.
- *Indicateur 5b* (Pourcentage des flux de l'aide qui suivent les procédures nationales de passation des marchés) : seul les fonds de l'OPEP et du FIDA emploient les procédures nationales, tandis que la Belgique affiche également une volonté de le faire.
- *Indicateur 6* (Nombre d'Unités parallèles de mise en œuvre): l'analyse a révélé une diminution dans le nombre d'unités parallèles, principalement à cause de la clôture de certains projets (12 unités parallèles en 2008 et 2 en 2009).

Ces résultats sont reportés dans le rapport de l'APD 2009 du Burundi, disponible à l'adresse suivante <http://bit.ly/hNbTjH>. Lors de la session de Questions/Réponses qui a suivi, le Burundi a expliqué le procédé utilisé pour valider les données fournies par les Partenaires au Développement.

VIII. Élaboration d'une classification sectorielle nationale

Lors de cette session, la République Démocratique du Congo (RDC) a présenté les défis liés à leur plan de classification sectorielle. En 2002, la RDC a commencé à utiliser le plan de classification de l'OCDE ; cependant, plusieurs donateurs estimaient cette classification inappropriée et ont développé leur propre classification unique. Par conséquent, il était difficile pour le gouvernement et les donateurs de coordonner les activités au niveau sectoriel. Pour résoudre ce problème, la RDC a organisé un atelier national afin de développer et harmoniser un nouveau plan de classification sectorielle. Les participants de l'atelier ont convenu d'utiliser cette nouvelle classification dans la PGA simultanément avec la classification sectorielle de l'OCDE.

IX. La « Place du Marché »

Lors de cette session, les participants de l'atelier ont participé à des discussions en tête à tête sur les questions d'intérêt commun. Le format utilisé, telle une place de marché, a permis à chaque pays d'installer un poste de travail individuel ; les différentes représentations pouvaient visiter les postes de travail des autres pays pour discuter de bonnes pratiques et de leçons apprises. Chaque pays a exposé ses rapports annuels sur l'aide ainsi que d'autres matériels (comprenant des vidéos, des documents de recherche, des questionnaires et matrices d'évaluations des donateurs, etc.) afin d'initier les discussions. La séance s'est avérée une opportunité excellente et rapide pour que les participants partagent leurs meilleures pratiques en gestion de l'information sur l'aide et pour en savoir plus sur les différentes autres approches pratiques et participatives liées aux défis de l'information sur l'aide.

X. La Gestion de l'Aide hors budget

Cette session a mis l'accent sur les questions et les défis que rencontrent les pays dans la gestion de l'aide hors budget. Development Gateway a effectué une présentation sur la manière de définir l'aide hors-budget (selon des interprétations reconnues à l'échelle locale et internationale) et sur la manière de classer les projets d'aide par donateur, étendue géographique et type d'aide. Dans plusieurs cas, des gouvernements ont noté que la collecte d'information concernant l'aide hors-budget nécessite un niveau d'effort disproportionné par rapport aux avantages attendus de l'analyse de cette information. Certaines informations sur l'aide hors-budget peuvent également être indisponibles, tout simplement parce que les donateurs refusent de fournir des données.

Le Malawi a profité de la session pour présenter ses méthodes de suivi des différents types d'aide hors budget et du positionnement de la PGA dans le suivi de cette aide qui n'était pas suivie avant la mise en place de la PGA. En identifiant 3 différents types d'aide (aide prévue ou non-prévue, aide inscrite dans le budget ou non-inscrite, et aide inscrite au Trésor ou non inscrite), le gouvernement est plus en mesure de suivre et enregistrer l'aide hors budget.

XI. L'Extension et l'impact de la PGA

Cette session a mis l'accent sur le processus d'élargissement de la PGA aux autorités locales dans les provinces. Les représentants de la RDC ont présenté leurs plans pour étendre l'utilisation de la PGA dans plusieurs provinces gouvernementales (y compris Kinshasa et Katanga), effectués en coordination avec la politique future de décentralisation du gouvernement. Le personnel gouvernemental dans les provinces sera formé à la coordination de l'aide et l'utilisation de la PGA avec un accent mis sur la collecte et l'entrée de données à l'échelle provinciale. Le gouvernement central désignera des points focaux de la coordination de l'aide pour chaque province qui pourront fournir des commentaires et des impressions sur l'exécution de projets sur le terrain. Les données

recueillies et entrées dans le système par les points focaux en province seront validées par l'équipe de la PGAI au sein du Ministère du Plan au niveau central. Cette équipe définira également les rôles et responsabilités partagés entre les administrations provinciales et le gouvernement central dans la gestion de données.

Grâce à leurs efforts d'extension jusqu'à ce jour, le gouvernement de la RDC peut organiser la division du travail entre donateurs plus efficacement et a une meilleure compréhension de l'impact des activités des donateurs sur le terrain.

XIII. Commentaires et recommandations des participants de l'atelier

Pour conclure les sessions décrites ci-dessus, DG a mené une enquête afin d'évaluer la satisfaction des participants par rapport à l'atelier. Comme lors des années précédentes, les résultats du questionnaire étaient très positifs et ont suscité des recommandations intéressantes de la part des participants pour les ateliers futurs. **En ce qui concerne la satisfaction générale quant à l'atelier, 100% des participants étaient soit « très satisfaits » soit « satisfaits ».** Aucun participant n'a répondu « neutre », ni « insatisfait » ni « très insatisfait ».

Environ quatre-vingt-dix pour cent des participants ont indiqué qu'ils trouvaient l'atelier « très utile ». Tous les participants ont convenu de l'utilité d'entendre les autres pays parler de leurs expériences avec la PGA (87% des participants ont répondu « très utile » et 13% ont répondu « utile » à cette question). Ces résultats sont indiqués dans le Graphique 1 ci-dessous.

Graphique 1: Évaluation des participants de l'utilité de l'atelier

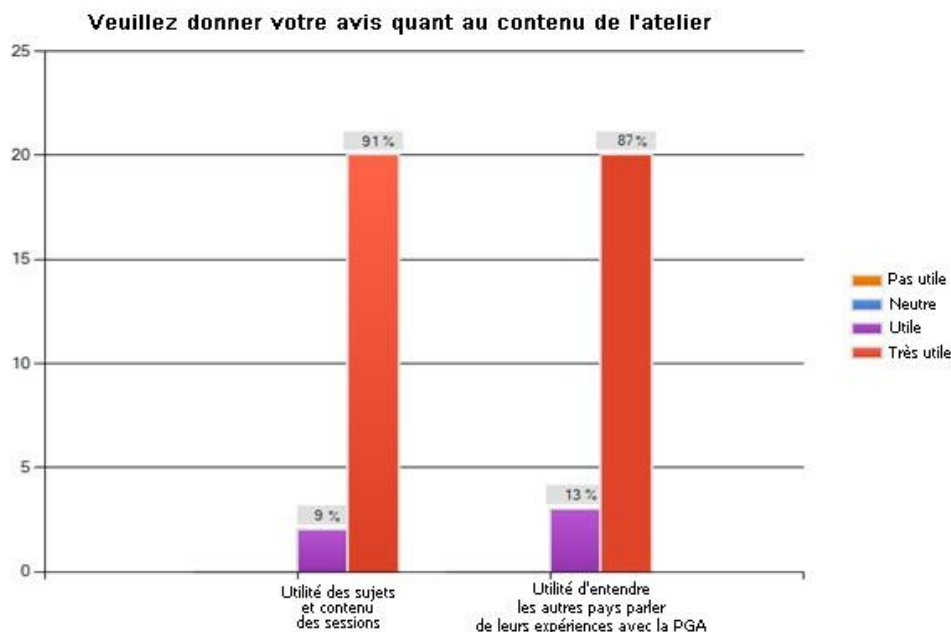


Figure 1: Probabilité d'application des leçons apprises

De plus, **96% des participants ont répondu qu'ils appliqueraient « probablement » ou « très probablement » les leçons apprises d'autres pays à leur propre utilisation** de la PGA (voir Figure 1).

Le niveau général de satisfaction concernant l'atelier reste comparable aux résultats des questionnaires de l'atelier précédent à Dakar en 2009, ce qui est un résultat positif surtout lorsqu'on prend en compte le nombre croissants de participants (2 pays et 13 participants supplémentaires ont assisté à l'atelier).

Lorsqu'il a été demandé de décrire les leçons les plus utiles apprises lors de l'atelier, les participants ont évoqué la présentation du Malawi sur le suivi de l'aide hors budget, la présentation du Burundi sur la Déclaration de Paris et la présentation sur la Vue publique de la PGA Kosovo. Dans le questionnaire, les participants ont également été invités à fournir leurs impressions sur l'organisation de l'atelier; les recommandations seront prises en compte lors de la préparation de l'atelier 2011.

